

INFORMAM

AVRIL > JUILLET 2021

édito

Voilà un an que la crise sanitaire, liée à l'apparition du coronavirus, nous a obligés à modifier nos habitudes de vie personnelle et professionnelle ; un an que nous vivons toutes et tous au rythme des directives sanitaires...

Malgré de nombreuses contraintes, l'équipe du RAM s'attache à maintenir des actions pour petits et grands.

Au cours de ce trimestre, des temps de lecture et d'éveil musical ainsi qu'un spectacle seront proposés. La psychomotricienne, Élisabeth Pradere revient pour présenter le concept de motricité libre par le biais d'ateliers pratiques.

Dans ce numéro, le dossier consacré à l'aménagement de l'espace explique comment il contribue au développement psychomoteur et à la sécurité affective du tout-petit.

Si les conditions sanitaires le permettent, l'équipe espère pouvoir vous réserver quelques surprises avant l'été.

Bonne lecture.

L'équipe du Relais



Les ateliers du trimestre



Organisation exceptionnelle des ateliers jusqu'au 23 avril à L'îlot mômes

Vous êtes inscrit.e.s aux ateliers du RAM pour le deuxième trimestre 2021. Compte tenu du contexte sanitaire, l'organisation des ateliers proposée sur le trimestre écoulé est reconduite jusqu'au 23 avril inclus : tous les ateliers ont lieu à L'îlot mômes ; chaque assistant.e maternel.le participe à un atelier tous les 15 jours, toujours dans le même groupe. Les assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s aux ateliers sur les lieux extérieurs bénéficieront aussi d'un temps d'animation par quinzaine à Oloron y compris celles d'Aramits. La poursuite de cette organisation dépendra des préconisations gouvernementales.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer aux animations, veuillez en informer le secrétariat du RAM.

- semaine paire
- semaine impaire

AVRIL	GRUPE	HORAIRES	THÈME	
Sem. 13	Jeudi 01	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Vendredi 02	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque
Sem. 14	Mardi 06	Ogeu-les-Bains	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
	Jeudi 08	Saint-Goin	09h30 - 11h30	
	Vendredi 09	Aramits	09h30 - 11h30	
Sem. 15	Lundi 12	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	
	Mardi 13	Lédeux	09h30 - 11h30	
	Mercredi 14	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	
Sem. 16	Jeudi 15	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Vendredi 16	L'îlot mômes	09h30 - 11h30	
	Lundi 19	Lasseube	09h30 - 11h30	
	Mardi 20	Ogeu-les-Bains	09h30 - 11h30	
	Jeudi 22	Saint-Goin	09h30 - 11h30	
	Vendredi 23	Aramits	09h30 - 11h30	

Oloron Sainte-Marie > L'îlot mômes

AVRIL	GRUPE	HORAIRES	THÈME
Sem. 17	Lundi 26	09h30 - 11h30	Autour des sens
	Mardi 27	09h30 - 11h30	
	Mercredi 28	09h30 - 11h30	
	Jeudi 29	09h30 - 11h30	
	Vendredi 30	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
MAI			
Sem. 18	Lundi 03	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
	Mardi 04	09h30 - 11h30	
	Mercredi 05	09h30 - 11h30	
	Jeudi 06	09h30 - 11h30	
	Vendredi 07	09h30 - 11h30	
Sem. 19	Lundi 10	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
	Mardi 11	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
	Mercredi 12	10h00-11h00	
Sem. 20	Lundi 17	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
	Mardi 18	09h30 - 11h30	
	Mercredi 19	09h30 - 11h30	
	Jeudi 20	09h30 - 11h30	
	Vendredi 21	09h30 - 11h30	
Sem. 21	Mardi 25	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Mercredi 26	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
	Jeudi 27	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Vendredi 28	09h30 - 11h30	
Sem. 22	Lundi 31	09h30 - 11h30	Boum badaboum...

JUIN			
Sem. 22	Mardi 01	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
	Mercredi 02	09h30 - 11h30	
	Jeudi 03	09h30 - 11h30	
	Vendredi 04	09h30 - 11h30	
Sem. 23	Lundi 07	09h30 - 11h30	Surprise !
	Mardi 08	09h30 - 11h30	
	Mercredi 09	09h30 - 11h30	
	Jeudi 10	09h30 - 11h30	
	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
Sem. 24	Lundi 14	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
	Mardi 15	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
	Mercredi 16	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
	Jeudi 17	09h30 - 11h30	
	Vendredi 18	09h30 - 11h30	
Sem. 25	Lundi 21	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
	Mardi 22	09h30 - 11h30	Ça roule !
	Mercredi 23	09h30 - 11h30	
	Jeudi 24	09h30 - 11h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
	Vendredi 25	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 26	Lundi 28	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
	Mardi 29	09h30 - 11h30	
	Mercredi 30	09h30 - 11h30	
JUILLET			
Sem. 26	Jeudi 01	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
	Vendredi 02	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Sem. 27	Lundi 05	09h30 - 11h30	En plein air
	Mardi 06	09h30 - 11h30	
	Mercredi 07	09h30 - 11h30	
	Jeudi 08	09h30 - 11h30	
	Vendredi 09	09h30 - 11h30	

Lasseube

AVRIL			
Sem. 17	Lundi 26	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
MAI			
Sem. 18	Lundi 03	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 19	Lundi 10	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 20	Lundi 17	09h30 ou 10h30	Motricité avec Élisabeth Pradere ✘
Sem. 22	Lundi 31	09h30 ou 10h30	Motricité avec Élisabeth Pradere ✘
JUIN			
Sem. 23	Lundi 07	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Sem. 24	Lundi 14	10h00 - 11h00	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
Sem. 25	Lundi 21	09h30 - 11h30	Autour des sens
Sem. 26	Lundi 28	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
JUILLET			
Sem. 27	Lundi 05	09h30 - 11h30	En plein air

Lédeux

AVRIL			
Sem. 17	Mardi 27	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
MAI			
Sem. 19	Mardi 11	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 21	Mardi 25	09h30 - 11h30	Ça roule !
JUIN			
Sem. 23	Mardi 08	09h30 - 11h30	Jeux d'eau

ANIMATION SUR INSCRIPTION

N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39

Par manque de participants, les ateliers itinérants de Bedous sont suspendus momentanément. Des temps d'animation supplémentaires sont donc programmés temporairement à Ogeu-les-Bains, les vendredis des semaines impaires.

Sem. 25	Mardi 22	09h30 - 11h30	Autour des sens
JUILLET			
Sem. 27	Mardi 06	09h30 - 11h30	En plein air

Ogeu-les-Bains

AVRIL			
Sem. 17	Vendredi 30	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
MAI			
Sem. 18	Mardi 04	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 20	Mardi 18	09h30 - 11h30	Autour des sens
Sem. 21	Vendredi 28	09h30 - 11h30	1, 2, 3 bougeons !
JUIN			
Sem. 22	Mardi 01	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 23	Vendredi 11	09h30 - 11h30	Quel casse-tête !
Sem. 24	Mardi 15	09h30 - 11h30	Jeux d'eau
Sem. 25	Vendredi 25	09h30 - 11h30	Autour des sens
Sem. 26	Mardi 29	09h30 - 11h30	Touchons, manipulons...
JUILLET			
Sem. 23	Vendredi 09	09h30 - 11h30	En plein air

Saint-Goïn

AVRIL			
Sem. 17	Jeudi 29	09h30 - 11h30	Boum badaboum...
MAI			
Sem. 18	Jeudi 06	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 20	Jeudi 20	09h30 - 10h30	Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves
		10h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 21	Jeudi 27	09h30 ou 10h30	1, 2, 3 bougeons !
JUIN			
Sem. 22	Jeudi 03	09h30 ou 10h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✘
Sem. 23	Jeudi 10	09h30 - 11h30	Créons ensemble !
Sem. 24	Jeudi 17	09h30 ou 10h30	Éveil musical avec Luc Martinez ✘
Sem. 25	Jeudi 24	09h30 - 11h30	Autour des sens
JUILLET			
Sem. 26	Jeudi 01	09h30 - 11h30	Ça roule !
Sem. 27	Jeudi 08	09h30 - 11h30	En plein air

Aramits > Crèche Grain de soleil

MAI			
Sem. 18	Vendredi 07	09h30 - 11h30	Rencontre
Sem. 20	Vendredi 21	09h30 - 11h30	
JUIN			
Sem. 22	Vendredi 04	09h30 - 11h30	Rencontre
Sem. 24	Vendredi 18	09h30 - 11h30	
JUILLET			
Sem. 26	Vendredi 02	09h30 - 11h30	Rencontre

Quelques précisions

Motricité avec Élisabeth Pradere : Observation du bébé en mouvement

Deux ateliers de motricité, animés par une psychomotricienne, sont proposés aux assistant.e.s maternel.le.s et aux enfants **les lundis 17 et 31 mai à Lasseube**. Nous vous invitons à prendre le temps d'observer la motricité de l'enfant dès son plus jeune âge afin de mieux comprendre les enjeux du mouvement spontané dans le développement moteur et psychique.

Avec l'aide d'une psychomotricienne travaillant auprès du tout-petit, vous pourrez réfléchir aux installations et à l'accompagnement du bébé et de l'enfant afin d'optimiser son sentiment de confiance intérieur. Pourquoi le mettre au sol ? Comment favoriser son autonomie ? Quelle est l'ampleur de ses difficultés ? Faut-il l'aider ou pas ?

Ces questions et bien d'autres liées à la fonction du mouvement chez le bébé pourront être abordées ensemble, en s'appuyant sur votre regard professionnel ou sur vos réflexions personnelles.

Deux groupes seront constitués : le premier à 9h30 et le second à 10h30.

Ces temps sont réservés prioritairement aux assistant.e.s maternel.le.s de Lasseube.

Inscriptions auprès du RAM entre le 26 avril et le 7 mai.

Éveil musical

Ce trimestre, **deux séances** d'éveil musical avec Luc Martinez, sont organisées à **Saint-Goïn les jeudis 3 et 17 juin**. Afin de faciliter les interactions entre l'intervenant et les enfants, il est préférable de participer aux deux séances.

Deux groupes seront constitués : le premier à 9h30 et le second à 10h30.

La priorité est donnée aux assistant.e.s maternel.le.s inscrit.e.s participant.e.s aux ateliers de Saint-Goïn.

Jeux d'eau

- **L'îlot mômes, dans les locaux du RAM** : vendredi 30 avril, mercredi 26 mai, mardi 15 juin, lundi 21 juin et vendredi 2 juillet.
- **Lasseube** : lundi 7 juin
- **Lédeux** : mardi 8 juin
- **Ogeu-les-Bains** : mardi 15 juin

Un espace de jeux sera aménagé dans la salle pour les enfants ne souhaitant pas participer aux jeux d'eau. **N'oubliez pas d'amener un change !**

Temps de lecture avec la Médiathèque des Gaves

Compte-tenu du contexte sanitaire, les temps de lecture BBRAM prévus initialement à la médiathèque sont remplacés par des temps lors des ateliers à L'îlot mômes.

Une bibliothécaire de la Médiathèque des Gaves vous propose donc plusieurs temps de lecture :

- **Vendredi 2 avril, lundi 10 mai, vendredi 11 juin et jeudi 24 juin, à L'îlot mômes.**
- **Jeudi 20 mai de 9h30 à 10h30, à la salle multi-associations de Saint-Goïn. Un temps de jeux habituel sera proposé de 10h30 à 11h30.**
- **Lundi 14 juin de 10h à 11h, à la bibliothèque de Lasseube.**

Les RDV à ne pas manquer !

Réunion de début de trimestre

Dans l'attente du recueil de vos besoins en termes d'actions de professionnalisation, via le questionnaire que vous avez reçu dernièrement, nous suspendons momentanément les réunions de début de trimestre.

Séances d'éveil à l'espagnol proposées par Sonia Vidakovich

Durant ce trimestre, des séances d'éveil à l'espagnol de 30 minutes seront programmées les mardis, pour les assistant.e.s maternel.le.s et les enfants participant à l'atelier de Ledeux. Il s'agit d'un éveil à l'espagnol en douceur, au rythme des bébés et des enfants. Avec des comptines, des jeux de doigts, du mouvement, des images, des marionnettes et des histoires courtes, les petits découvriront cette nouvelle langue.

Pourquoi proposer une immersion aux tout-petits ?

Le jeune enfant a la capacité de faire la différence entre différents sons, capacité qui disparaît, petit à petit, en grandissant. L'immersion dans une nouvelle langue, dès le plus jeune âge, permet de conserver cette capacité de discrimination auditive en favorisant la plasticité cérébrale.

Cette immersion vers une nouvelle langue :

- Renforce la confiance en soi ;
- Développe la capacité communicative ;
- Améliore la capacité à résoudre des problèmes ;
- Renforce la capacité de concentration ;
- Favorise la tolérance ;
- Éveille la curiosité.



Attention !!!

L'organisation de ces animations dépendra des préconisations gouvernementales.

Spectacle "Dans les jupes de ma mère !"

Mercredi 19 mai à 9h30 > La Chapelle
TOUTITO TEATRO
Théâtre gestuel / 25'



reg^xArt

Dans les jupes de ma mère est une "petite forme" ou, plutôt, un "spectacle de poche" qui raconte visuellement les rituels d'une journée dans la vie d'un enfant mais une journée pas tout à fait comme les autres, celle de la rentrée à l'école. La Compagnie Toutito Teatro, spécialiste d'un théâtre visuel et gestuel, donne vie à ce moment fondateur en inventant un astucieux costume castelet : une "maison-parents" où les pièces se nichent dans les recoins des costumes...

Ce spectacle est programmé dans le cadre du temps fort Reg'art, dédié à l'éveil artistique et culturel du tout-petit qui se déroule du 17 au 22 mai 2021.

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette édition se fera sous un format différent des autres années. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.e.s.

Inscription entre le 28 avril et le 12 mai auprès du RAM.

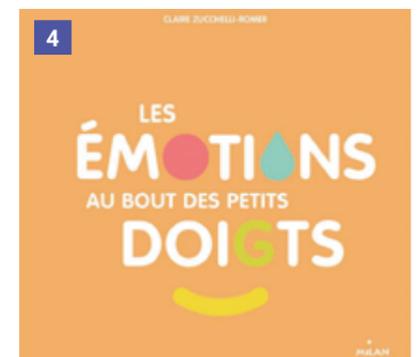
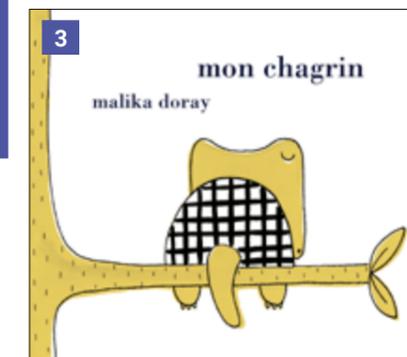
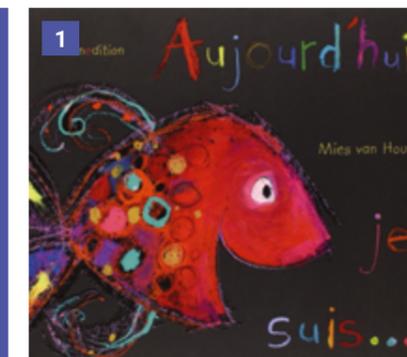
Du côté de la...

MÉDIATHÈQUE DES GAVES

Le printemps arrive avec toutes ses sensations visuelles - couleurs - , auditives - chant d'oiseaux - et olfactives - parfum du mimosa, des fleurs de prunier, de chèvrefeuille... Pour moi l'émotion première du printemps, c'est la joie et l'émerveillement. Et vous ? Et les enfants ? Où en êtes-vous de vos émotions ? Quelle est votre météo du jour ?

Voici quelques livres pour vous accompagner dans cette recherche et aussi pour partager avec vos petiots, pour apprendre ensemble à accueillir nos émotions : pleurs, douleurs, joies, doutes, peurs...

Au plaisir de vous retrouver, le plus vite possible, **Catherine**, votre fidèle bibliothécaire (et nouvelle grand-mère !)



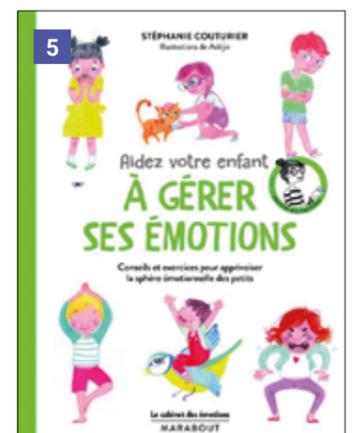
1 Un livre cartonné pour les tout petits *Aujourd'hui je suis...* de Mies van Hout chez Minedition. On suit un poisson qui passe par toutes les couleurs des émotions : content, timide, furieux...

2 *Petite Bébé est fâchée* de Lucia Calfapietra, Stéphanie Demasse-Pottier, chez Sarbacane. Une solution pour éviter le conflit : proposer une balade !

3 *Mon chagrin* de Malika Doray, aux éditions MeMo. Des mots simples pour te dire que mon chagrin, ou ma colère m'appartiennent, et que l'autre n'a pas à le porter.

4 *Les émotions au bout des petits doigts* de Claire Zucchelli-Romer chez Milan. Pour les tout-petits, un parcours à suivre du bout du doigt, un album tactile, beau, sobre et intelligent.

5 Un p'tit dernier juste pour les grands cette fois-ci, à retrouver dans notre espace GEE Génération Enfant : *Aidez votre enfant à gérer ses émotions* Conseils et exercices pour apprivoiser la sphère émotionnelle des petits, de Stéphanie Couturier, aux éditions Marabout.



Aménagement de l'espace de jeu

Article réalisé par l'équipe du RAM du Haut-Béarn.

Pour faciliter la lecture, la forme féminine "assistante maternelle" a été retenue pour la rédaction de cet article.

La spécificité de l'accueil du tout-petit chez l'assistante maternelle, est que cet accueil se fait à son domicile. Pour la professionnelle, cela demande souvent de réaménager son habitation pour y créer une zone de vie et de jeux pour les jeunes enfants, tout en maintenant l'espace de vie familial. Il est important de se demander quelles pièces seront exclusivement consacrées à la vie de famille et lesquelles seront dédiées à l'exercice du métier d'assistante maternelle. Peut-être que certaines seront partagées entre les deux.

Penser l'aménagement nécessite aussi de concilier la sécurité physique, affective, le désir d'autonomie et de découverte du tout-petit. Si les critères de sécurité physique sont évalués par les services de la PMI au moment de l'attribution de l'agrément, il reste quelques pistes de réflexion à mener pour aménager l'espace de jeu de l'enfant.

Accueillir des enfants d'âges différents

Cela demande de réfléchir à un aménagement où des enfants d'âges différents se côtoient et évoluent dans le même milieu à des rythmes et avec des besoins distincts : les tout-petits bébés jouent sur un tapis pendant que des enfants, plus grands, se déplacent à quatre pattes, tentent de se mettre debout. D'autres encore, jouent avec des voitures, des animaux, de la dinette...

Besoin de sécurité psychique et affective : Les repères connus et continus favorisent la sécurité. L'enfant, qui sait où il est et avec qui il est, a envie d'explorer, de se déplacer, de tenter des expériences et cela sous le regard d'une personne ressource : l'assistant.e maternel.le. C'est pourquoi il est nécessaire que l'enfant ait toujours un lien visible avec l'adulte.

Il est intéressant de privilégier l'usage de meubles bas (étagères ou caisses) qui préservent la visibilité. Cela permet aussi de délimiter des zones "pour bébés" ou pour "plus grands" tout en favorisant pour l'enfant l'envie de découvrir une autre zone. Des "barrières symboliques" (chaises, petits meubles...) permettent de temps en temps de créer un espace distancé pour chacun. Les jeux et jouets peuvent être déposés sur ces étagères afin de favoriser le choix et l'initiative de l'enfant qui va aller les chercher seul.

Le désir d'autonomie : C'est l'organisation du lieu de vie ou du lieu de jeu qui va offrir à l'enfant des occasions d'apprentissage. Chez l'assistante maternelle, le tout-petit va utiliser une chaise, le canapé, la première marche d'un escalier, les caisses de jeux pour apprendre à se lever. Cette activité motrice nécessite un espace important, mais il est recommandé qu'il soit délimité ou bien signifié à l'enfant pour ne pas occuper tout l'espace de vie et garder un espace de "jeux plus calme". L'adulte peut faire évoluer cet espace en fonction du nombre et de l'âge des enfants accueillis. Par exemple, l'enfant qui commence à se déplacer a besoin d'un espace élargi, l'enfant plus grand peut apprécier de jouer dans des espaces plus marqués. Les coins de jeux bien définis donnent à l'enfant la notion de "dedans/dehors", les rideaux peuvent permettre de jouer au coucou - caché... Ces petits espaces favorisent le développement de l'imaginaire du petit enfant.



Avant trois ans et même au-delà, il est difficile pour le tout-petit de rester assis ; il est à un stade de son développement où il a besoin de se déplacer, bouger, explorer... C'est pourquoi il est préférable d'installer les jeux à sa hauteur sur une table ou de petites étagères. Cela favorise les interactions entre enfants, les amène à un début de coopération. La configuration de l'espace d'accueil chez l'assistante maternelle impose parfois d'installer les jeux d'imitation (dînette, poupées, camions, animaux...) sur des zones rapprochées ; cela favorise les échanges, l'exploration et l'imagination.

Avant trois ans, les enfants veulent jouer avec le jouet de l'autre et ne savent pas encore partager, prêter ou attendre. L'enfant aura besoin de la professionnelle pour l'aider à gérer un conflit naissant. La proposition de jeux parfaitement identiques (même modèle, même couleur) peut limiter les situations conflictuelles.

Place et rôle de l'adulte :

"Les enfants jouent dans les espaces éclairés par la présence de l'adulte" indique Anne-Marie Fontaine, psychologue et formatrice auprès des professionnelles de la petite enfance, qui a travaillé sur l'aménagement des espaces de jeux du tout-petit. L'adulte est identifié comme personne "phare" : la personne qui reste visible, est disponible et présente sans intervenir nécessairement dans le jeu de l'enfant. Elle régule la relation entre les enfants.

Au fil du temps, l'assistante maternelle connaît bien les enfants qu'elle accueille et peut avoir repéré des besoins différents pour certains enfants : un tapis, des coussins, peluches peuvent être proposés pour satisfaire un besoin de douceur sécurisante ; un coin lecture douillet avec des coussins confortables pour ceux qui aiment se coucher pendant un temps de lecture... Cet espace peut être agrémenté de quelques éléments personnels des enfants (dessins, photo...) afin que chacun perçoive son appartenance au lieu.

La nouveauté est nécessaire : quand l'enfant a exploré toutes les possibilités d'un objet, d'une activité ou qu'un aménagement n'est plus suffisamment stimulant pour lui, il peut se lasser et rechercher de l'intérêt ailleurs. L'assistante maternelle est amenée à repenser les installations et les propositions de jeux.

L'aménagement de l'espace de jeu des enfants est accompagné de règles et consignes nécessaires à leur construction. Il est important de les préciser et de les repréciser tout le long de l'accueil. Quand le lieu où les enfants jouent est souvent un lieu de vie de la famille de l'assistante maternelle (séjour, salon, cuisine ou chambre...), il peut vite devenir désordonné. Des objets "personnels" peuvent être convoités, dérangés... Les notions de désordre et de rangement, ressenties par l'adulte n'existent pas chez le tout-petit, mais remettre les jouets dans des caisses peut être un jeu impulsé par la professionnelle. Bien souvent, cette action permet de redonner l'envie de jouer à l'enfant.

Si les enfants ont "l'art" de détourner l'usage des objets : pousser les chaises, ou monter dessus, grimper sur le canapé ou sur la table basse, ouvrir et vider les placards, c'est parce que leur cerveau ne connaît pas encore les fonctions précises des objets qui les entourent. L'adulte qui connaît l'usage des objets quotidiens doit trouver un juste milieu pour permettre la découverte et l'exploration du tout petit dans un environnement sécurisé.

Le RAM, un espace dédié aux jeunes enfants et aux assistantes maternelles

L'aménagement au RAM : Dans un premier temps, le RAM est inconnu pour l'enfant. Il a besoin de temps et surtout de la présence de l'assistant.e maternel.le pour être rassuré et découvrir peu à peu les possibilités de cet espace. Au fil du temps, ce lieu devient identifié et repéré par l'enfant.

L'espace d'accueil est aménagé tous les jours pour permettre la rencontre d'adultes et d'enfants, autour du jeu et de l'exploration. Il est créé afin de susciter curiosité, surprise et plaisir chez les grands et les petits, dans le respect du développement des enfants.

Au quotidien, ce lieu propose un espace de jeux d'imitation et d'expériences d'activités motrices (toboggan, piscine à balles "pièces maitresses" rapidement identifiés par l'enfant) différents de ceux proposés chez l'assistante maternelle. Comme chez les assistantes maternelles, des règles sont définies afin de respecter la sécurité physique. Des espaces se côtoient et se complètent : une table pour rassembler et impulser des jeux et activités collectifs, des jeux installés à hauteur d'enfants, d'autres posés au sol ou sur des tapis pour respecter le besoin et le stade du développement de chacun.

Créer de la surprise et un nouvel intérêt : En cours d'année, l'aménagement du RAM peut varier, et être différent de celui que l'enfant a découvert : des cabanes ont envahi l'espace, de nouvelles couleurs apparaissent, des peintures recouvrent tous les murs, des instruments de musique sont installés, la piscine à balles disparaît, mais le toboggan reste... Dans cet univers recomposé, où tous les sens de l'enfant vont être sollicités pour se réappropriier l'espace, le tout-petit va probablement hésiter, s'accrocher à l'assistante maternelle, avant de partir explorer.

Ressources

> Livret *L'aménagement des espaces de jeu chez l'assistante maternelle* édité par le département du val d'Oise et élaboré par Anne-Marie Fontaine, psychologue.

> Article *L'assistante maternelle et les espaces* de Jean Robert Appell, éducateur de jeunes enfants <https://www.cairn.info>

L'aménagement de l'espace de jeu agit sur le développement de l'enfant. Il favorise son autonomie, suscite son plaisir et le rassure. Chez l'assistante maternelle, l'organisation de zones de jeu repose sur un point essentiel : créer un espace professionnel dans la sphère personnelle. Cela demande à l'accueillante de mobiliser réflexion, observation et créativité pour construire et ajuster un environnement où tous peuvent se rencontrer.

Retour sur...

Le cycle attachement et adaptation

Avec le cycle "Attachement et adaptation", le RAM inaugure un nouveau format de rencontres professionnelles alternant des moments de théorie et des temps d'échanges et de partages d'expériences des participantes. L'objectif est de réfléchir sur un thème donné avec un même groupe de professionnelles à partir d'apports théoriques d'une part, et, d'autre part, du vécu et des pratiques de chacune.

Après une première rencontre avec Sandrine Nabères, en octobre 2019, consacrée à la théorie de l'attachement appliquée à l'adaptation, deux autres temps d'échanges, en octobre et décembre 2020, ont permis d'approfondir et d'examiner comment, concrètement, construire la période d'adaptation du jeune enfant.

Cette réflexion menée avec un petit groupe d'assistantes maternelles a abouti à la rédaction d'un document de synthèse, destiné à l'ensemble des professionnelles intéressées. "[L'adaptation chez l'assistant.e maternel.le : accompagner l'enfant et ses parents vers une séparation en douceur](#)" résume les apports théoriques et propose une trame d'adaptation que chaque professionnel peut adapter en fonction des besoins de l'enfant et de sa famille.

Parmi les 9 professionnelles inscrites à la première rencontre du cycle, 5 ont participé à la deuxième et 3 à la dernière. Les soirées ont apporté de nouvelles connaissances à celles qui ont suivi tout le cycle (sauf pour 1) et auront un effet sur la pratique quotidienne de 2 d'entre elles. Ces rencontres ont répondu aux attentes des participantes, qui les recommandent à leurs collègues, avec comme points forts :

- l'échange de pratiques qui permet d'interroger sa manière de travailler et aide à mieux accueillir l'enfant,
- la mise à niveau des connaissances grâce aux éclairages de la psychologue.

Enfin, une participante évoque la "désertion" de ces soirées en espérant qu'elle ne soit que passagère.

La baisse de la participation aux temps de professionnalisation et d'échanges

La professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s est une des principales missions des RAM. L'équipe remarque une baisse de votre participation aux différents projets, temps d'échanges et de professionnalisation proposés (hors temps d'ateliers d'éveil et d'ateliers exceptionnels).

Effet pandémie, décalage entre nos propositions et vos besoins, inadéquation des formats proposés, contraintes personnelles ou professionnelles... les causes possibles de cette désaffection sont nombreuses. C'est pour mieux les cerner et afin d'adapter, voire renouveler nos propositions que nous vous demandons de répondre à une enquête de besoins, envoyée récemment. Plus vous serez nombreux, ses à nous la retourner, mieux l'équipe du RAM pourra s'ajuster. Trouver les moyens de **vous mobiliser pour réfléchir ensemble à la qualité de l'accueil du jeune enfant et de sa famille reste notre priorité.**

FOIRE AUX QUESTIONS

Le contrat de travail

Source :
DIRECCTE Occitanie
et Nouvelle-Aquitaine

Lors de la rupture du contrat de travail (démission ou retrait), à quelle date s'apprécie l'ancienneté de l'assistant maternel pour déterminer la durée du préavis ?

C'est à la notification du retrait de l'enfant, le jour de son expédition par l'employeur, qu'est déterminée l'ancienneté du salarié pour établir sa durée de préavis. Si le salarié a moins d'un an d'ancienneté à cette date, son préavis sera de 15 jours. S'il a un an ou plus, son préavis sera de 1 mois calendaire. Hors période d'essai, si le salarié décide de ne plus garder l'enfant qui lui était confié (démission), son préavis sera de 15 jours minimum (article 18 - c de la convention collective nationale) et jusqu'à 1 mois en cas d'accord des parties (article L.423-26 du CASF).

Par contre le préavis commence à courir à compter de la première présentation de la lettre recommandée. Peu importe que le salarié retire ou non la lettre.

Ainsi, un salarié embauché le 1er septembre 2019 qui fait l'objet d'une procédure de retrait de l'enfant le 30 Août 2020 (envoi par l'employeur) mais dont la première présentation intervient le 1er septembre 2020 n'aura droit qu'à un préavis de 15 jours.

Un employeur souhaite rompre le contrat de travail qui aura un an d'ancienneté au 30 juin, peut-il m'envoyer la lettre de retrait dès le mois d'avril ?

La rupture du contrat de travail peut intervenir à tout moment. L'employeur doit juste respecter la procédure prévue dans la convention collective. La première présentation de la lettre démarrera le préavis. Ce préavis est de 15 jours pour une ancienneté de moins d'1 an et d'1 mois pour une ancienneté de plus d'un an. La durée du préavis étant prescrit par la convention collective, l'employeur ne peut pas imposer un délai plus long. Dans le cas présent, l'ancienneté du salarié au moment de la rupture est inférieure à 1 an, le préavis sera donc de 15 jours.

Dans quel délai, un assistant maternel peut-il réclamer des salaires non perçus ?

L'employeur est tenu de verser le salaire à date régulière. Vous pouvez lui faire parvenir un courrier lui rappelant cette obligation et lui demander de s'en acquitter au plus vite. À défaut, il est possible de déposer un référé auprès du Conseil des prud'hommes. Le délai de prescription pour réclamer les salaires est de 3 ans (article L.3245-1 du code du travail).

Un assistant maternel souhaite partir à la retraite, que doit-il faire ?

Le salarié devra informer son ou ses employeurs officiellement de sa date de fin d'activité afin que d'établir les documents de fin de contrat (certificat de travail et solde de tout compte). Il n'y aura pas d'indemnité de départ à la retraite. En effet, "les dispositions du code du travail sur la rupture du contrat de travail ne sont pas applicables aux assistants maternels employés par des particuliers" (Cass. Soc. 31 mai 2012, n°10-24497). Les dispositions relatives à la retraite font partie des dispositions du code du travail sur la rupture du contrat.

Dans quels délais mon employeur doit-il me remettre mon attestation Pôle emploi simplifiée et mon certificat de travail ?

Les documents afférents à la rupture doivent être remis à l'expiration du contrat de travail.

ZOOM SUR

Le coût de la garde

Salaire horaire minimum au 1^{er} janvier 2021 :

Salaire horaire minimum	Métropole et DOM	Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle
Salaire brut*	2,88 €	2,88 €
Salaire net	2,25 €	2,21 €

*Le salaire horaire brut ne peut être inférieur à 0,281 fois le SMIC horaire brut (SMIC en vigueur au 1^{er} janvier 2021 : **10,25 € bruts**).

L'indemnité d'entretien :

Au 1^{er} janvier 2021, le montant de l'indemnité d'entretien, ne peut être inférieur à 85% du minimum garanti, soit 3,1024€ arrondi à **3,11 € par enfant pour une journée de 9h**. Ce montant est proratisable en fonction du nombre d'heures d'accueil par jour. Il ne peut être inférieur à 2,65€.

Afin de déterminer le montant à verser, le site "service-public.fr" a mis en ligne un simulateur.

Source : PAJEMPLOI

Ça peut vous intéresser !

Les podcasts d'Héloïse Junier, psychologue

Sur le site des **Pros de la petite enfance**, deux fois par mois, Héloïse Junier répond aux questions que se posent les professionnelles de l'accueil du jeune enfant autour d'une thématique précise. 7 podcasts sont déjà en ligne, ils traitent des pleurs du tout-petit, des enfants qui veulent toujours les bras, de la tétine, de l'opposition, l'agressivité ...

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/medias/podcasts/les-conseils-dheloise-junier-psychologue>

Les informations diverses



étude
qualité
d'accueil

Étude sur la qualité d'accueil chez les assistant.e.s maternel.le.s

La CAF 64 et le réseau des RAM du 64, avec le concours de Pierre Moisset, sociologue, ont lancé depuis décembre une étude sur la qualité d'accueil chez les assistant.e.s maternel.le.s et l'évolution de ce métier.

L'objectif de l'étude est de recueillir, de la part des assistant.e.s maternel.le.s, des éléments pour construire une définition de la "qualité d'accueil" permettant de valoriser votre profession quel que soit le mode d'exercice (en MAM, à domicile ou en crèche familiale).

Un groupe de travail a donc été constitué, composé de la chargée de mission Petite Enfance CAF, également coordonnatrice des RAM du 64, d'animatrices de RAM, et d'assistant.e.s maternel.le.s volontaires.

Il se réunira à plusieurs reprises jusqu'en septembre / octobre 2021. Sur le secteur du Haut-Béarn trois assistantes maternelles y participent.

Les points abordés dans ce groupe seront :

- les difficultés et enjeux de l'installation en tant qu'assistant.e maternel.le ;
- les critères de la qualité d'accueil chez l'assistant.e maternel.le ;
- les facteurs favorisant ou défavorisant la qualité d'accueil chez l'assistant.e maternel.le.

Création d'un groupe de travail : la formation continue en semaine

Lors d'une réunion de début de trimestre, des assistantes maternelles ont exprimé leurs difficultés de partir en formation les samedis. Elles ont émis le souhait de pouvoir se former en semaine durant leur temps de travail, comme tout salarié.

Elles ont sollicité le RAM pour mener une réflexion sur ce sujet. Cette question de la formation continue concerne d'autres partenaires et englobe de nombreux paramètres à prendre en compte: contrat et réglementation, accompagnement de l'enfant et de sa famille...

Un groupe de travail va donc être constitué autour de cette problématique. Il sera composé de membres de l'équipe du RAM et d'assistant.e.s maternel.le.s volontaires.

Si vous êtes intéressé.e pour participer à cette réflexion, veuillez contacter le relais.

Formations IPERIA sur Oloron

Dans le cadre de la formation continue, deux modules de formations sont proposés cette fin d'année à Oloron :

- **COMPRENDRE LE HANDICAP POUR MIEUX ACCOMPAGNER L'ENFANT**
> 29 mai, 5 et 19 juin 2021(21h)

Objectifs de la formation : Être en capacité d'appréhender les enjeux liés à l'accompagnement adapté aux situations de handicap des enfants, en prenant en compte l'âge de l'enfant, la pathologie et ses conséquences et la sécurité nécessaire.

• PRÉPARATION DU CERTIFICAT "SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL" (SST)

> 25 septembre et 2 octobre 2021 (14H)

Objectifs de la formation : Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise. Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.

Pour vous inscrire, vous pouvez contacter Madame Mailharein au Greta Aquitaine de Pau :

> Tél : 09 71 04 57 09

> Mail : francoise.mailharen@greta-cfa-aquitaine.fr

Nous vous rappelons que pour participer à ces stages de formation continue vous devez être soutenue par un employeur facilitateur. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Mise à jour des disponibilités des assistant.e.s maternel.le.s

Le RAM a pour mission principale de vous aider dans l'exercice de votre profession, notamment dans la mise en relation avec des parents employeurs.

Une liste actualisée de tous les assistant.e.s maternel.le.s du Haut-Béarn est diffusée aux parents. Cette liste est établie selon les données transmises par le Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques via le service Mission Accueil Enfance (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone).

Il vous est proposé de compléter ces informations en précisant vos disponibilités et critères d'accueil (nombre de place, horaires, accueil spécifique...) sur le document joint à l'INFORAM : **"Fiche de renseignements des assistants maternels"**. Vous pouvez également vous procurer ce formulaire à tout moment, au secrétariat ou lors des ateliers.

L'actualisation régulière des données concernant votre offre d'accueil facilite la mise en relation des familles et des assistant.e.s maternel.le.s.

Le RAM en images





PÔLE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Service Petite Enfance



RELAIS ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S
DU HAUT-BÉARN

26, rue Jean Moulin

64400 Oloron Sainte-Marie

Tél. 05 59 39 38 39

Courriel : ram@hautbearn.fr

hautbearn.fr

